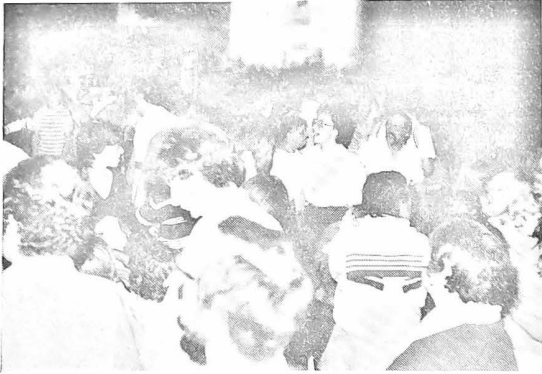


LOIRE ATLANTIQUE

NOUVELLES

Hebdomadaire départemental du Parti Communiste Français - Numéro 234 - 22 JUILLET 1982 - Prix : 1 franc

Succès populaire aux bals du 14 juillet



Le succès populaire de la fête nationale, édition 82, s'est confirmé lors des bals organisés par notre parti dans trois grands quartiers populaires de Nantes : Chantenay, Doulon, Pirmil.

A l'appel des communistes, c'est presque 1500 personnes qui ont dansé dans les rues et places de Nantes. Ambiance et joie étaient aux rendez-vous.

Cette année, de nombreux stands autour de l'orchestre, car danser et manger à la fois n'était pas interdit, au contraire ! C'est donc à l'odeur des grillades et à la lumière des lampions que s'égrenaient les airs familiers et populaires.

De grandes affiches sur la « Marche de la Paix » rappelaient aux participants la nécessité de lutter pour cette grande cause que sont la paix, le désarmement. Même 193 ans après la chute de la Bastille, ce mot d'ordre résonne toujours en terme de lutte pour la « liberté ».

Tous ces éléments rassemblés ont donc contribué au succès des initiatives des communistes, où les observateurs ont constaté une exceptionnelle affluence.

DIMANCHE 15 AOUT

Fête des Libertés

au parc des Sylphes à

SAINT-BRÉVIN-LES-PINS

organisée par la Section du P.C.F. du Pays de Retz
SPECTACLE — STANDS et JEUX DIVERS — DEBAT, etc.

ALLOCATION DE

MAURICE ROCHER

Secrétaire de la Fédération de Loire-Atlantique du Parti Communiste Français

Le soir, à partir de 20 heures

GRAND BAL POPULAIRE

GRATUIT

PRUD'HOMALES : LA BATAILLE DES INSCRIPTIONS

Ce sont les employeurs qui sont chargés de cette opération. Par rapport à 1979, une clause nouvelle permet à tous les chômeurs de voter, quelle que soit la durée de leur chômage.

INSCRIPTION DES CHÔMEURS

Tous les travailleurs privés d'emploi, quelle que soit leur nationalité, du secteur privé ou nationalisé doivent eux-

mêmes s'inscrire à l'ANPE ou à la mairie.

Le rôle joué par le Comité des Chômeurs pour inciter ceux-ci à s'inscrire est capital : faire en sorte qu'au 31 juillet, le maximum de chômeurs ait fait ce geste qui s'inscrit dans la lutte générale pour leur défense.

DANS LES ENTREPRISES

Pour les raisons que nous citons les employeurs ne man-

festent aucun zèle pour inscrire leurs salariés.

Il revient donc au syndicat d'exercer un contrôle rigoureux des inscriptions. La nouvelle loi précise que tout travailleur de l'entreprise peut prendre connaissance de la totalité des listes établies par l'employeur. Il convient donc d'exercer ce nouveau droit afin de contrôler la régularité des inscriptions notamment au niveau des cadres et agents de maîtrise que le patronat a tendance à diriger vers la CGC.

Poursuivre et développer la diffusion de l'Humanité et l'Humanité-Dimanche

Au cours des premières semaines de juillet les initiatives de diffusion de l'Humanité et l'Humanité-Dimanche se développent dans les lieux publics et les secteurs vacanciers.

Les communistes poursuivent ainsi dans cette période de congés la bataille pour la réussite de la politique nouvelle, voulue par les Français et les Français, engagée depuis plus d'un an maintenant.

Cette politique se heurte à la résistance acharnée de la droite, du patronat, des forces sociales qui s'opposent à la moindre atteinte à leurs privilèges.

Le Parti communiste Français, dans le pays, au parlement, au gouvernement, lutte loyalement pour réaliser de vrais progrès sociaux, allant dans le bon sens.

Les communistes avec leur presse et en particulier l'Humanité et l'Humanité-Dimanche — luttent avec les travailleurs contre la hausse des prix, l'inflation, le chômage, pour la conquête de droits nouveaux, pour la paix et le désarmement.

La période des vacances n'altère en rien cette volonté de poursuivre cette activité constructive et les premiers résultats obtenus dans la diffusion de la presse communiste vers les lieux publics et les secteurs vacanciers, montrent qu'elle rencontre un bon écho là où elle est bien prise en compte — par les communistes — Elle permet d'obtenir de bons résultats comme c'est le cas à Saint-Brevin, Saint-Nazaire, etc., comme c'est le cas à St-Sebastien où vient de naître un nouveau CDH.

Bien entendu il est nécessaire de poursuivre et d'élargir l'effort à un plus grand nombre de cellules pour la diffusion de masse, et dans le même temps préparer dans les meilleures conditions la reprise de la vente vers les grandes entreprises qui vont reprendre leur activité après les congés, début août.

Enfin, dans le même temps en développant la réalisation de nombreux abonnements vacances, en se saisissant des fêtes de section du Pays de Retz le 15 août et de Rezé le 5 septembre nous pouvons élargir une fructueuse bataille d'abonnements « spéciale » dont le moment fort sera la fête de l'Humanité à la Courneuve les 11 et 12 septembre.

Paul LE GUILLOUX s'adresse au maire de Nantes

Afin que les travailleurs privés d'emploi puissent être informés des modalités nécessaires afin de pouvoir voter aux élections prud'homales, Paul Le Guilloux, président du groupe des élus communistes de Nantes, s'est adressé au maire pour que ces dispositions nécessaires soient prises. (Voir la lettre de Paul Le Guilloux ci-dessous).

Les élections prud'homales qui vont se dérouler en fin d'année revêtent une importance très grande pour le monde du travail. Mais, pour pouvoir voter, les salariés doivent être inscrits. Le problème se trouve posé pour les travailleurs privés d'emploi. Pour ceux-ci, les textes prévoient la distribution des imprimés dans les mairies et à l'ANPE.

Jusqu'à présent, c'est la préfecture qui s'est chargée de la diffusion des informations et un communiqué a été

passé par la Préfecture dans la presse locale les 16 et 17 juin.

La Municipalité de Nantes devant, à notre avis, prendre toute sa place dans cette campagne d'information, j'aimerais connaître les dispositions que nous envisageons de prendre (journal municipal, affiches, articles de presse, etc.).

Veuillez agréer, Monsieur le Député-Maire, l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

TOUS DANS LA BATAILLE

Militants, syndicats d'entreprise, unions locales, conseillers prud'homaux actuels, comités de chômeurs, tous participent à cette bataille des inscriptions.

Un bon score de la CGT ne peut contribuer en effet qu'à encourager les avancées sociales favorables aux travailleurs et peser positivement en faveur de la défense de leurs droits.

Les élections prud'homales auront lieu le 8 décembre 1982.

C'est un événement syndical et social de première importance qui nécessite une mobilisation de toutes les forces syndicales aux différents niveaux. Il s'agit d'être des hommes et des femmes qui défendront les intérêts des salariés dans les conseils prud'homaux.

La CGT avec 42,4 % de voix aux élections de 1979 sur le plan national reste la centrale syndicale la plus combattive. Dans la situation actuelle, où le patronat fait le forcing pour faire échouer le changement voulu par les Français le 1er mai, la CGT est à la pointe de la lutte ; partout où le patronat sous des formes diverses, tente de tourner les lois. Pour concilier la CGT reste le syndicat à affaiblir. Les obstacles ne vont pas manquer pour atteindre ce but. Il dépend donc de la vigilance des travailleurs et en premier lieu des responsables syndicaux de tout faire pour gagner cette première étape qui constitue la bataille pour les inscriptions.

AUX SECTIONS DE SAINT-NAZAIRE LA BRIERE LA BAULE ET SAINT-BREVIN

Il devient urgent que les questionnaires envoyés à chaque cellule début avril, soient retournés remplis à Maurice ROCHER au siège de la fédération. Merci.



RENDEZ-VOUS VIGNETTES et POINT DE LA REMISE DES CARTES

Lundi 26 juillet

à 18 h 30

au siège du Comité de ville de Nantes

RÉPONSE D'ANDRÉ LAJOINIE A LA CELLULE DES A.C.B.

Nous avons fait état il y a 15 jours dans les « Nouvelles » de la démarche des communistes des A.C.B. après de la direction de leur entreprise concernant les questions de sa gestion et de son développement. La cellule avait d'ailleurs adressé dans le même temps une information aux différents groupes parlementaires de gauche et nous avons pensé qu'il était intéressant de porter à votre connaissance la réponse que vient de leur adresser André Lajoinie, président du groupe communiste à l'Assemblée Nationale.

Chers Camarades,

C'est avec attention que j'ai pris connaissance de la lettre que votre cellule a adressée à M. le Directeur des A.C.B. et à M. BRUNET.

Notre Groupe porte une grande attention au potentiel que représentent les A.C.B. Une délégation de députés communistes avait d'ailleurs rencontré les représentants des travailleurs de vos ateliers avant le vote de la loi de nationalisation.

Dans la situation politique actuelle, nous jugeons particulièrement importante toute intervention tendant à faire prendre en compte, par les directions d'entreprises, des critères jusque-là négligés. Il en est ainsi de l'emploi et des coûts du chômage, des déséquilibres économiques régionaux, des résultats de la balance commerciale, des effets sur l'indépendance nationale (dépendance technologique notamment) etc....

La prise en compte réelle de ces critères rencontre deux types de résistance :

Celle d'anciens patrons de ces entreprises encore axés sur le profit. Ils plaquent de nouvelles orientations que sous la pression des travailleurs et des faits.

Et puis, il y a celle de nombreux cadres, employés et ouvriers, habitués aux anciens schémas établis, mais dont les intérêts sont étroitement dépendants de la réussite d'une nouvelle politique industrielle. L'attitude responsable des Communistes devrait permettre de faire évoluer la réflexion. Il convient, à cet effet, de

faire preuve du plus grand esprit d'ouverture et d'être le plus constructif possible. Tout ne se règle pas spontanément. Il faudra avancer pas à pas, surmonter un à un les obstacles et les appréhensions avec le souci de gagner tout le monde, y compris l'encadrement, à la politique industrielle dont le pays a besoin.

La lettre de votre cellule s'inscrit dans cette démarche générale, je m'en félicite, car cela prouve qu'au Parlement comme dans le pays, les Communistes ne mesurent pas leurs efforts pour réussir le changement voulu par notre peuple. Restant à votre disposition, je vous assure, chers Camarades, de mes sentiments les plus fraternels.



Bretagne Loire Equipement

notre société développe son activité dans les Pays de Loire

Etudes, Fournitures, Equipements pour Collectivités locales, Comités d'entreprises, Associations Immeuble « FORUM » 48-50, rue Braille 56100 LORIENT Tél. 97/21.65.71

DATES A RETENIR

15 AOUT
FÊTE DE SAINT-BRÉVIN

organisée par la section du PCF du Pays de Retz

5 SEPTEMBRE
FÊTE DE LA SECTION DE REZÉ

au Parc de la Houssais (voir page 2)

11 et 12 SEPTEMBRE
FÊTE DE L'HUMANITÉ

Parc Paysager de La Courneuve (des cars partiront de Nantes et Saint-Nazaire)

APOLLO 5 SALLES
5 FILMS

L'INDISCRETION

LE SOLDAT (int. - 13 ans)

OPÉRATION DRAGON (int. - 13 ans)

L'ANTI-GANG (int. - 13 ans)

Canigula et Messaline

LES FILMS DE LA SEMAINE

- **L'INDISCRETION**. — Un film de Pierre Lary, avec Jean Rochefort, Jean-Pierre Marielle, Dominique Sanda.
- **LE SOLDAT**. — Film de James Glickenhaus, avec Ken Wahl.
- **LE RETOUR DE MARTIN GUERRI**. — Film français de Daniel Vaino, avec Gérard Depardieu, Nathalie Baye, Roger Planchon.
- **MISSING**. — Film de Costa-Ga va, avec Jack Lemmon, Sissy Spacek, John Shea, Melanie Lynskey, David Clennon, Janice Rule, Charles Cioffi, Richard Venture (Palme d'Or Cannes, 1982).
- **L'AVION DE L'APOCALYPSE**. — Film italien de Umberto Lenzi, avec Hugo Stiglitz, Laura Trotter.
- **LA GUERRE DES MOTOS**. — Film américain de David Wickes, avec David Essex, Beau Bridges, Christina Roeske.

Cinéma "les Club"

76, AVENUE DE LA REPUBLIQUE SAINT-NAZAIRE TEL. 22.53.41

— us les jours 2 matrices, 2 adresses Tarif réduit jeudi et lundi pour tous

Ben-Hur

PAPILLON

Les sous-doués passent le bac

L'ANTI-GANG (int. - 13 ans) (Dolby-Stéréo)

Lundi - Mardi

Passion (Jean-Luc Godard)

Les KORRIGANS

8, avenue de la République

ST-NAZAIRE Tel. 22.44.79

AUTANT EN EMPORTE LE VENT

On continue à l'appeler Trinita

TERREUR A L'HOPITAL CENTRAL

APHRODITE (int. - 13 ans)

PARDON VOUS ÊTES NORMAL ?

MON NOM EST PERSONNE

G

places du commerce 48.29.95

FERMER POUR TRAVAUX

PINK FLOYD THE WALL

APHRODITE (int. - 13 ans)

TRINITA

LES 101 DALMATIENS

L'EXORCISTE (int. - 18 ans)

DIMANCHE 5 SEPTEMBRE 1982

FETE DE RIVE-SUD
Journal de la Section de Reze du P.C.F.

Parc de La Houssais Rue Maurice-Jouaud - Reze

Nombreux stands - Jeux
De quoi vous distraire et vous restaurer

Spectacle :

Groupe instrumental « LE STRATO »
Rock'n roll - Retro-variétés

Débat :

La formation professionnelle
Meeting :

Avec la participation de Yann VINCE Secrétaire de la Section de Reze du P.C.F.

RÉPONSE FAVORABLE DU MINISTRE DE LA MER A JEAN-LOUIS LE CORRE

Suite à ses interventions concernant l'envasement du port de St-Nazaire, Jean-Louis Le Corre, maire de Trigac, vient de recevoir du ministre de la Mer la réponse suivante :

Monsieur le Maire,

Vous avez bien voulu appeler mon attention sur l'inquiétude manifestée par les utilisateurs du port de St-Nazaire de l'envasement des bassins intérieurs.

Les travaux d'entretien des profondeurs à St-Nazaire ont toujours été entrepris en fonction du trafic, des caractéristiques des navires appelés à fréquenter le port et des demandes des usagers.

C'est ainsi qu'en 1982 le train de dragage à godets « La Loire » armé par le port autonome de Nantes-Saint-Nazaire est intervenu dans les bassins de St-Nazaire du 6 au 20 janvier et qu'une campagne d'une semaine de la drague à benne « Slack » est prévue dans le courant du mois de juin. D'autres interventions ponctuelles seront entreprises d'ici la fin de l'année en fonction de l'évolution des profondeurs et des besoins du trafic.

Le Port autonome maintient ainsi en permanence la cote des bassins intérieurs de St-Nazaire à un niveau compatible avec le trafic accueilli et poursuivra cette politique dans les années à venir.

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Louis LE PENNEC.

Prendre le temps de lire

VACANCES POUR UN AUTRE TEMPS
JEAN FAUCHER - LEO LORENZI
Préface de GEORGES SEGUY

* Les vacances constituent un phénomène de grande ampleur. Elles baignent dans le tissu social et nul ne saurait s'en désintéresser. Gardant leur spécificité, elles sont devenues la question de tous et pour tous, toute l'année.

Cette préface me fournit donc l'occasion de m'adresser aux militants du mouvement syndical et associatif pour les appeler à s'y intéresser de très près, concrètement, en prenant la mesure des modifications qui se sont opérées et dont nous n'avons pas fini d'apprécier l'importance. Les vacances d'aujourd'hui ne sont plus celles des années trente ? C'est une évidence que tout le monde admet. Une fois l'idée émise, le constat fait, que faut-il en penser ?

Le livre de Jean Faucher et Léo Lorenzi ne se borne pas à faire des études, des analyses, mais, en des domaines divers, il présente également des suggestions, des solutions. La découverte, la connaissance de ce phénomène nouveau que représente les vacances s'alimente d'exemples concrets attirant le regard sur des problèmes sérieux en voie de mûrissement, en attente de solution.

A partir de sa parution, rien ne sera plus comme avant. Ces pages compteront, car, dans le domaine qui est le sien, rien de ce qui se dira ou s'écrira ne pourra ignorer son existence. *

Extraits de la préface de Georges Séguy, Secrétaire général de la C.G.T.

Jean Faucher, président de Tourisme et Travail, relate ici une expérience de près de quarante années dans le mouvement associatif pour le tourisme et les vacances. Léo Lorenzi, journaliste, secrétaire général de l'hebdomadaire « Révolution », coauteur d'un ouvrage déjà paru aux éditions Messidor-Temps Actuels : « Olympie ». Vous pouvez vous procurer ce livre à la librairie « Le Livre Quvert », 41, rue du Calvaire, 44000 Nantes, ou en téléphonant à la Fédération du P.C.F., 89.72.28.

vacances pour un autre temps

JEAN FAUCHER / LEO LORENZI
préface de GEORGES SEGUY

EDITIONS SOCIALES □ NOTRE TEMPS/SOCIÉTÉ

LA C.G.T. POUR LA RÉALISATION DU GAZODUC EURO-SOVIÉTIQUE

L'U.S.T.M.-C.G.T. dénonce le diktat américain se traduisant par un embargo sur les produits en provenance de ce pays, puis sur les technologies issues des Etats-Unis relatives à la construction du Gazoduc Euro Soviétique.

— Il met en cause l'indépendance nationale ; — Il met en cause des milliers d'emplois, notamment dans les entreprises nationales telles que Creusot-Loire, Alsthom.

L'U.S.T.M.-C.G.T. se félicite des déclarations gouvernementales trouvant inadmissibles l'embargo américain, mais elle considère qu'au-delà des déclarations, il reste à prendre des décisions concrètes, si l'attitude des Etats-Unis devait se poursuivre, afin que les entreprises françaises honorent leurs engagements. Elles le peuvent.

Le projet du Gazoduc doit être réalisé dans les conditions prévues.

Dans ce sens, l'U.S.T.M.-C.G.T. vient d'intervenir auprès des parlementaires socialistes de Loire-Atlantique. Nantes, le 15 juillet 1982

Abonnement Vacances à l'Humanité

Durée minimale 15 jours : 42 F

Semaine en plus : 21 F

NOIEM

Prénom

Adresse

Code postal

Localité

À retourner à la Fédération du P.C.F. accompagné d'un chèque correspondant.

EN BREF

— Chez U.G.E.C.O. à Ste-Pazanne un débrayage a eu lieu la semaine passée pour les conditions de travail sur les chaînes de fabrication.

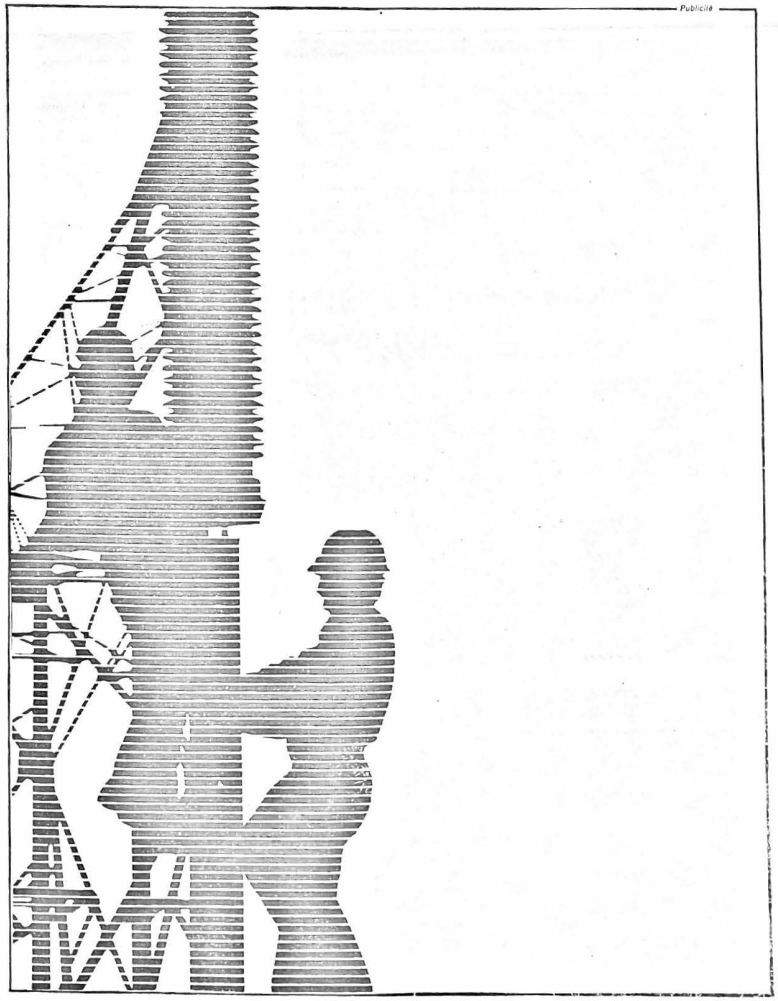
— Licenciements chez Coignet (bâtiment et Travaux Publics) : Au cours de la dernière réunion du Comité d'Etablissement, la direction a annoncé qu'une procédure de neuf licenciements (dont deux délégués du personnel) venait d'être programmée. Les syndicats CGT et FO ont engagé une action contre cette décision.

— Aux Transports Har-dy à Saint-on, les travailleurs se sont mis en grève lundi de la semaine passée pour la négociation sur le temps hebdomadaire de travail et les conditions spécifiques de travail.

— Le personnel de Lavings-Glaives, affecté au nettoyage des verges du « Paris-Le Croisic » était en grève la semaine dernière, avec l'appui de leur syndicat CGT. La trentaine de travailleurs — pour la plupart des femmes —, ont manifesté dans les rues du port estival. Ceu-ci manifestent contre le refus du patron d'appliquer une augmentation de 3,40 % conventionnelle à dater du 1er juin, d'autant que leurs salaires équivalent tout juste au SMIC.

— A la Société de Chandronnerie de l'Ouest à la Chevrolière, le Comité d'Etablissement a été informé que la direction envisageait onze licenciements pour cette entreprise de 90 salariés. Le syndicat CGT considère cette mesure injustifiée au regard de l'excellent carnet de commande.

— A « Décamental » à Carquefou, qui emploie également 90 salariés, douze licenciements sont programmés, à la suite du dépôt de bilan, suivi d'une procédure judiciaire.



ELECTRICITE DE FRANCE